

CAP

ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF PETITE ENFANCE



En formation continue **ou par apprentissage**

Le CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance est le premier niveau de qualification du secteur de la **PETITE ENFANCE**.

Objectifs de la formation

- ▶ Former des accompagnants éducatifs de la petite enfance qualifiés pour exercer les activités auprès de l'enfant de moins de 6 ans
- ▶ Former des professionnels ayant le souci constant du respect des besoins de l'enfant, de ses droits et de son individualité
- ▶ Former des premiers éducateurs de l'enfant

Atouts de la formation

- ▶ Un établissement à taille humaine
- ▶ Une formation dispensée depuis 1996 au sein de l'établissement
- ▶ Une formation à la prévention des risques (PSC1)

Programme de formation

- ▶ Unité professionnelle 1 : Accompagner le développement du jeune enfant
- ▶ Unité professionnelle 2 : Exercer son activité en accueil collectif
- ▶ Unité professionnelle 3 : Exercer son activité en accueil individuel

Méthodes, outils :

- ▶ Une formation dispensée par des professionnels de la petite enfance
- ▶ Des petits groupes de travail
- ▶ Une alternance centre-structure petite enfance favorisant les mises en situations de travail réel
- ▶ Un suivi individualisé en centre ou bien en structure petite enfance

Taux de réussite

2019	70 %	Soit 7/10
2018	92 %	Soit 12/13
2017	93 %	Soit 14/15

POUR QUI ?

Après un CAP ou un BAC Professionnel

Être âgé de 18 ans minimum au 31/12 de l'année de l'examen

Posséder les qualités nécessaires pour assurer une présence active auprès d'enfants

STAGES

3 lieux d'accueil différents :

- Les établissements d'accueil du Jeune Enfant (EAJE) : Crèches collectives, crèches familiales, micro-crèches...
- Les écoles maternelles
- Le domicile (des parents ou de l'assistante maternelle, ou une Maison d'Assistants Maternelles MAM)

16 semaines de stage ou 560 h.

Après la formation

- Accès aux concours : auxiliaire de puériculture ou aide-soignant, d'aptitude pour accéder au grade d'ATSEM
- Vie active dans les structures d'accueil collectif de la petite enfance (crèche, halte-garderie)
- Vie active dans les écoles privées ou publiques
- Vie active en garde au domicile des parents ou du titulaire
- Vie active dans les mairies, communautés de communes (animateur TAP, animateur en centre de loisirs)

INFOS PRATIQUES

Portes ouvertes 2021 :

- vendredi 12 février 17h30-20h
- samedi 27 mars 9h-12h
- vendredi 28 mai 17h30-20h

INSCRIPTION
sur rendez-vous
02 40 87 15 12

Possibilité d'internat à Derval